

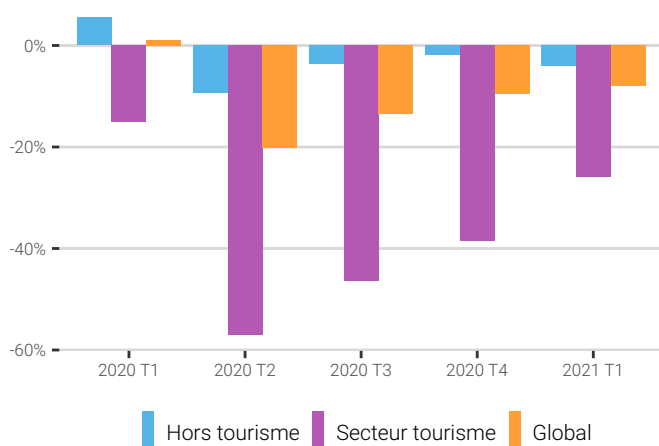
Te Avei'a - T1 2021 - Le secteur touristique toujours fragile

La crise sanitaire a mis à mal le secteur tertiaire et tout particulièrement l'ensemble des activités touristiques avec un chiffre d'affaires qui a chuté de moitié entre 2019 et 2020. Bloqués dès février, les touristes internationaux ont été quasi absents en ce début d'année, fragilisant davantage les entreprises touristiques. Les exportations de biens locaux progressent sur ce premier trimestre grâce à la perle, vendue en grosse quantité mais à des prix historiquement bas. La consommation des ménages reste fragile tout comme leur investissement et celui des entreprises.

La reprise de l'activité économique polynésienne s'essouffle en ce début d'année

Si sur l'ensemble de l'année 2020, le chiffre d'affaires global déclaré par les entreprises (hors banque et assurance) a reculé de 11 % par rapport à 2019 pour s'établir à 805 milliards de F.CFP, la contraction s'est infléchie tout au long de l'année. La baisse du chiffre d'affaires a été deux fois moins forte au cours du quatrième trimestre que pendant le deuxième trimestre 2020 et son confinement. La baisse d'activité des entreprises touristiques (hébergement, restauration et transport) tout au long de l'année 2020 (- 40 % de chiffre d'affaires) a contribué à l'essentiel de la contraction globale (9 points).

Fig. 1. Evolution du chiffre d'affaires



Source : DICP, ISPF

Si, sur un plan global, la contraction s'amortit en ce début d'année 2021¹, l'économie polynésienne reste en récession à la fin du premier trimestre 2021 pour le quatrième trimestre consécutif. Le chiffre d'affaires des entreprises polynésiennes se contracte de

8 % sur un an, avec les entreprises du tourisme qui y contribuent pour 4,5 points.

L'activité des autres secteurs de l'économie s'essouffle aussi au regard du regain observé au cours du quatrième trimestre. Alors que la contraction du chiffre d'affaires des entreprises, hors tourisme, sur un an était de moins en moins importante chaque trimestre (de - 9 % au deuxième trimestre à - 2 % au quatrième trimestre 2020), elle se creuse de nouveau ce trimestre à - 4 %. Cette baisse s'explique principalement par le ralentissement de l'activité commerciale (- 4 %), traduisant les contraintes sur les revenus des ménages et leur niveau de consommation, ainsi que sur la construction (- 8 % sur un an). Ce secteur, peu touché par la crise en 2020 grâce à une activité portée par la dynamique des années précédentes, peine à retrouver cet élan en ce début d'année. La commande publique reste bien orientée début 2021, même si de nombreux projets privés sont en attente des évolutions économiques et sanitaires futures. Quelques secteurs semblent tout de même retrouver un certain essor en ce début d'année, comme celui de la perliculture qui a trouvé de nouveaux débouchés.

Les exportations de produits locaux restent toujours pénalisées par les transports, sauf les exportations de produits perliers qui s'envolent

Si, au premier trimestre 2021, les recettes des exportations de l'ensemble des produits locaux progressent de 45 % (+ 591 millions de F.CFP) sur un an, seule la progression des exportations de produits perliers porte l'intégralité de la croissance avec 56 points de contribution. La hausse des exportations de perles de culture brute vers Hong Kong et le Japon justifie ce résultat. Cette forte progression des exportations de perles brutes en valeur (+ 168 %) s'explique seulement par des volumes de perles exportés historiquement élevés (huit fois plus importants qu'il y a un an). Ces volumes ont été composés le plus souvent par des perles de moindre qualité comme en témoigne la baisse des prix à 145 F.CFP le gramme. Cette hausse importante du nombre de perles exportées s'explique par la suppression du droit spécifique sur les perles ex-

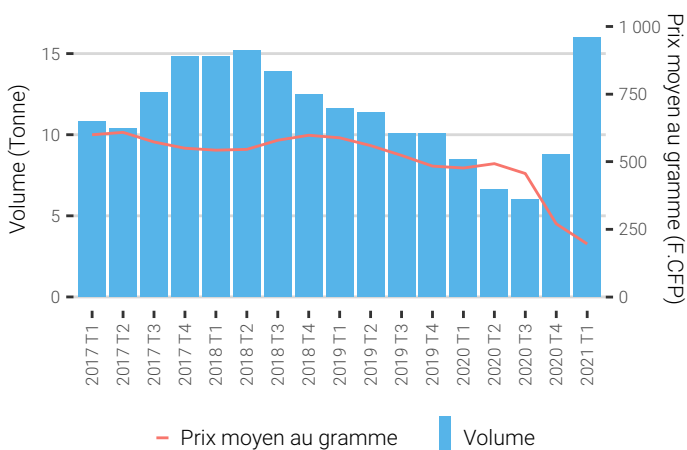
1. Données provisoires, susceptibles d'être modifiées

portées (DSPE) en 2020 ainsi que son rétablissement en avril 2021 qui rend beaucoup plus difficile et coûteuse l'exportation de rebuts de qualité inférieure. Autre produit polynésien en reprise, après deux trimestres de baisse, les exportations de vanille dont les recettes à l'exportation s'élèvent de 11 % pour atteindre 155 millions de F.CFP. Ce résultat s'explique par des volumes en hausse de 47 % et par une baisse du prix au kilo de la vanille de 25 % à 45 000 F.CFP. Près de 72 % des volumes sont expédiés en France et 18 % aux États-Unis. La hausse des volumes exportés est tirée par la France qui a augmenté ses importations de vanille de 179 % (+ 1,6 tonne).

Déjà en recul au premier trimestre 2020 (- 36 %), les exportations des produits issus de la pêche diminuent de nouveau en valeur à 171 millions de F.CFP au premier trimestre 2021 (- 26 %). Elles sont pénalisées par la baisse d'exportations de thons entiers frais (blancs, à nageoires jaunes et obèses) qui contribue pour - 28 points au recul de la croissance. Les États-Unis, premier importateur de poissons, ont réduit ses volumes d'importations de 33 %. À l'inverse, les exportations de filets de poissons congelés (+ 6 points de contribution), exportés par bateau uniquement en France, progressent de 15 millions de F.CFP entraînant l'augmentation des volumes d'importations de poissons de la France (+ 150 %).

Les recettes des exportations de noni reculent de 7 % à 117 millions de F.CFP et celles de monoï de 14 % à 59 millions de F.CFP. Le repli des exportations est plus important pour la nacre (- 24 millions de F.CFP par rapport au premier trimestre 2020). En revanche, les recettes de coprah augmentent alors que les volumes diminuent fortement grâce à une hausse du prix moyen au kilo de 76 % à 118 F.CFP.

Fig. 2. Evolution du volume exporté de perles et du prix moyen au gramme - en cumul sur les douze derniers mois -



Source : Service des Douanes, ISPF

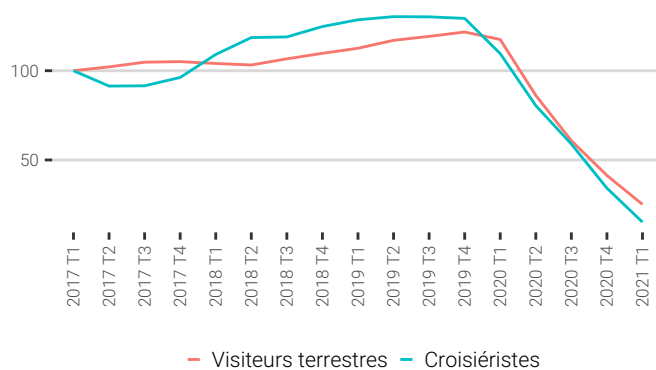
Le tourisme international quasi à l'arrêt au premier trimestre

À la suite du renforcement des mesures sanitaires, de la raréfaction des destinations ouvertes et du maintien des motifs impérieux, uniquement 4 740 touristes ont visité la Polynésie française au cours du premier trimestre 2021 dont plus de 4 000 sont venus en janvier avant la fermeture des frontières. Les motifs des touristes qui ont pu se rendre sur le Territoire, les mois suivants, sont uniquement d'ordre professionnel ou familial. L'activité du trans-

port aérien reste donc toujours fortement pénalisée, qu'elle soit domestique ou internationale. Le chiffre d'affaires du secteur a encore été divisé par deux sur le premier trimestre par rapport à 2020, et même par trois par rapport à 2019.

La fermeture des frontières a eu pour conséquence la fermeture temporaire de plusieurs hôtels dans différentes îles (Moorea, Taha'a, Huahine, etc.) mais surtout à Bora Bora avec huit hôtels fermés temporairement et moins de 10 % des chambres offertes par rapport à la normale. Les autres types d'hébergement comme les pensions de famille (plus de 300 établissements en Polynésie) ainsi que les locations saisonnières ont aussi été fortement impactés. Les ventes vers le marché domestique, bien qu'en hausse de 14 % depuis 2019, sont très largement insuffisantes pour compenser l'absence des touristes. Le volume des ventes de ce trimestre représente ainsi un tiers de celles du même trimestre en 2020 (25 % de celle de 2019) et le chiffre d'affaires suit la même tendance (- 66 % sur le premier trimestre, soit plus de 5 milliards de F.CFP de perdus).

Fig. 3. Evolution des visiteurs terrestres et croisiéristes - cumul sur les douze derniers mois (Base 100, Trimestre 1 2017)



Source : ISPF

La crise touristique fragilise les emplois de ce secteur

Sur l'année 2020, le nombre de salariés diminue de 3,1 % (- 2 076 emplois) à 64 020 salariés et les effectifs équivalent temps plein (ETP) se contractent plus fortement avec 3 356 ETP de moins qu'en 2019 (- 5,9 %) traduisant une contraction beaucoup plus forte du nombre d'heures travaillées. Concomitamment à la structure des emplois dans le secteur de l'hébergement, qui est le plus touché par la crise et qui emploie une majorité de salariés gagnant moins de 200 000 F.CFP par mois, ce sont les postes des salariés gagnant entre 100 000 F.CFP et 300 000 F.CFP avant la crise qui ont été supprimés. Ces suppressions d'emplois contribuent pour 4 points à la contraction globale.

Ces pertes d'emplois en 2020 restent tout de même mesurées au regard de la contraction de l'activité. Les différents dispositifs de soutien à l'emploi ont permis d'éviter davantage de suppressions d'emplois. Les pertes d'emplois auraient dû être deux fois plus importantes, au regard de la perte des heures travaillées de l'ordre de 6 %. On peut donc estimer à 1 800 emplois, le nombre d'emplois « fragiles » soutenus en partie par les aides publiques et la volonté de maintenir les appareils de productions.

En lien avec la contribution négative du tourisme à l'activité polynésienne, les emplois dans les secteurs de l'hébergement et la res-

tauration sont fortement touchés (- 18 % et - 2,2 points de contribution à la contraction globale) avec 1 420 emplois de moins en 2020 par rapport à 2019. En plus de ces emplois perdus, ce sont près de 600 emplois « fragiles » qui auraient pu être supprimés au regard de la baisse des heures travaillées. Le secteur du transport aérien a perdu un peu moins de salariés (- 123), du fait d'une plus faible élasticité de l'offre, mais beaucoup d'emplois sont menacés (214 emplois fragiles). Au global, le maintien des aides de soutien à l'emploi du Pays et de l'État envers les secteurs les plus sinistrés a permis d'éviter les licenciements et de limiter les chocs sur les rémunérations et donc sur la consommation des ménages.

En 2020, seul le secteur de la construction est en hausse en termes de salariés (+ 6,8 % soit 330 emplois de plus qu'en 2019), grâce à la construction de bâtiments lancée avant la crise et à une demande des ménages qui est restée soutenue.

La consommation des ménages n'a pas retrouvé son niveau de 2019

La masse salariale en 2020 se contracte de 4,5 %, soit 10 milliards de F.CFP de moins que l'année précédente. Ce repli est dû essentiellement à la baisse du nombre d'heures travaillées et aux pertes d'emplois. Ainsi, le temps de travail a baissé en moyenne de près de 3 % pour chaque salarié polynésien. Cette baisse atteint même 14 % pour les salariés de l'hébergement et restauration, 8 % dans le transport et 2 % pour les employés du commerce. Cette contraction du temps de travail se retrouve dans les salaires moyens (- 1,4 %) et donc dans la baisse de 10 milliards de F.CFP de la masse salariale versée par les employeurs. Même si des aides publiques ont pu compenser une partie de ces pertes et que l'épargne globale progresse, la situation financière s'est tendue pour une grande partie de la population, des salariés et entrepreneurs. Cette contraction du revenu des ménages se retrouve dans les difficultés pour les commerces à retrouver leur niveau d'activité d'avant crise. L'absence de reprise sur le marché du travail en ce début d'année semble accroître les difficultés des ménages, un an après le début de la crise sanitaire. En effet, le chiffre d'affaires des commerces d'alimentation (hypermarchés, supérettes, supermarchés, etc.) diminue, par exemple, de 8 % (- 1,4 milliard de F.CFP²) sur les deux premiers mois de 2021 par rapport à la même période en 2020.

Les acteurs économiques semblent anticiper la poursuite de ces difficultés, avec, au premier trimestre 2021, des importations à destination des ménages³ qui diminuent de 3 % en valeur. C'est la baisse des importations en valeur des industries agro-alimentaires qui contribue pour - 2 points à la baisse globale et celle des produits de l'industrie automobile qui explique cette situation. La baisse des importations tout comme celle du chiffre d'affaires des commerces d'alimentation peuvent non seulement être liées à la consommation des ménages mais aussi aux difficultés d'approvisionnement. Néanmoins, les trois premiers mois de l'année sont marqués par une hausse importante du nombre d'immatricula-

tions de voiture (1 283 contre 911 en 2020 et 1 021 en 2019) qui peut être en lien avec la reprise progressive des importations de voitures au troisième et quatrième trimestre 2020 bien que ces importations restent en deçà de celles de 2019.

La lente dégradation de la situation globale des ménages se retrouve aussi dans la production de crédit aux particuliers qui se contracte (- 18,5 % au premier trimestre sur un an) pour le quatrième trimestre consécutif. Ce recul s'explique par celui des prêts à la consommation (- 21,1 %) et celui des crédits à l'habitat (- 12,4 %). Cependant, les ménages peuvent s'appuyer sur l'épargne qu'ils ont accumulée pour investir et consommer (+ 32,8 milliards de F.CFP entre mars et décembre 2020) dans un contexte de stabilité de prix (- 0,7 %).

Les investissements des entreprises marquent le pas

Au premier trimestre, la production de crédit aux sociétés non financières diminue de 33,2 % sur un an, pénalisée par la baisse des crédits d'équipements (- 62,8 % soit - 3,8 milliards de F.CFP sur un an) et des crédits immobiliers (- 30,4 %). La production de crédit aux entreprises individuelles se replie également (- 18,9 %) en raison de la contraction des crédits immobiliers et des crédits de trésorerie échéancée.

Cependant, en ce début d'année, les importations à destination des entreprises augmentent de 4 % en valeur et de 34 % en poids. Les importations de biens intermédiaires progressent de 8,2 % en valeur (+ 768 millions de F.CFP) et de 35 % en poids. La hausse du poids s'explique essentiellement par l'augmentation des importations de ciment (+ 122 %) traduisant un dynamisme du secteur du BTP. La valeur des importations de biens d'équipement baisse légèrement (- 1,4 %).

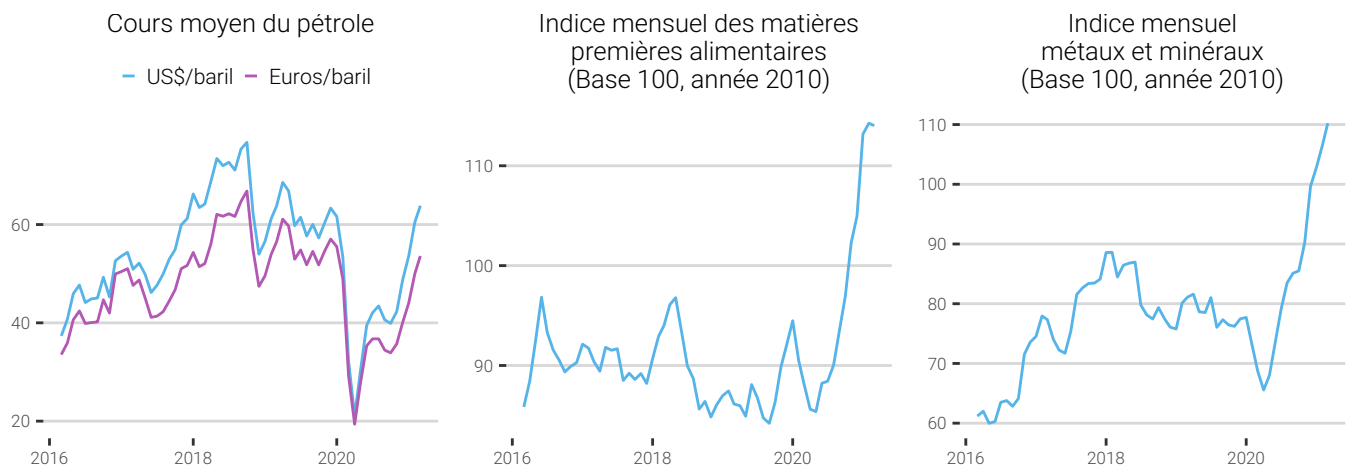
Le gouvernement présente son plan de relance

Le gouvernement a présenté début mars son plan de relance 2021-2023. Ce plan comporte deux axes principaux : soutenir l'économie et l'emploi, et renforcer les solidarités. Parmi les mesures, on trouve la valorisation d'un tourisme, d'une pêche et d'une aquaculture durables, une autonomie alimentaire sécurisée ou encore la transition énergétique. Un premier prêt de 28,6 milliards F.CFP garanti par l'État a été accordé par l'Agence Française de Développement (AFD), afin de financer les mesures d'urgence, les besoins de trésorerie du Régime Général des Salariés et engager les mesures de relance. Un nouveau prêt garanti par l'État est attendu puisque le plan de relance évalue un besoin de financement de 59 milliards de F.CFP entre 2021 et 2023.

2. Les données de chiffre d'affaires des deux premiers mois de 2021 sont provisoires. Les entreprises n'ayant pas encore soumis leur chiffre d'affaires en janvier et février 2021 n'ont pas été comptabilisées.

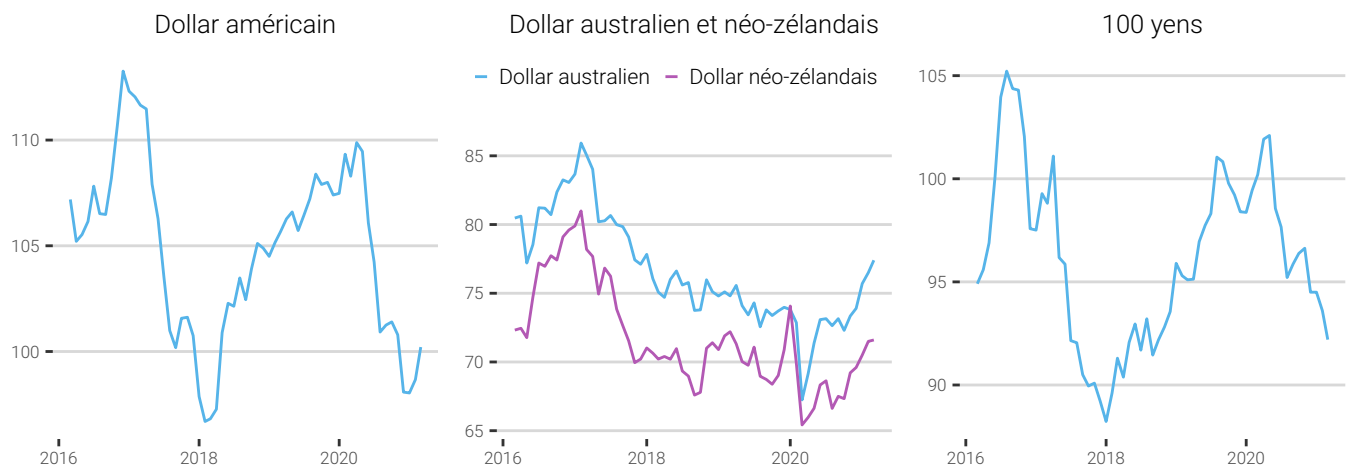
3. Comprend les produits agricoles, sylvicoles et piscicoles, les produits des industries agricoles et alimentaires, les biens de consommations et les produits de l'industrie automobile

FIG. 4. Industrie



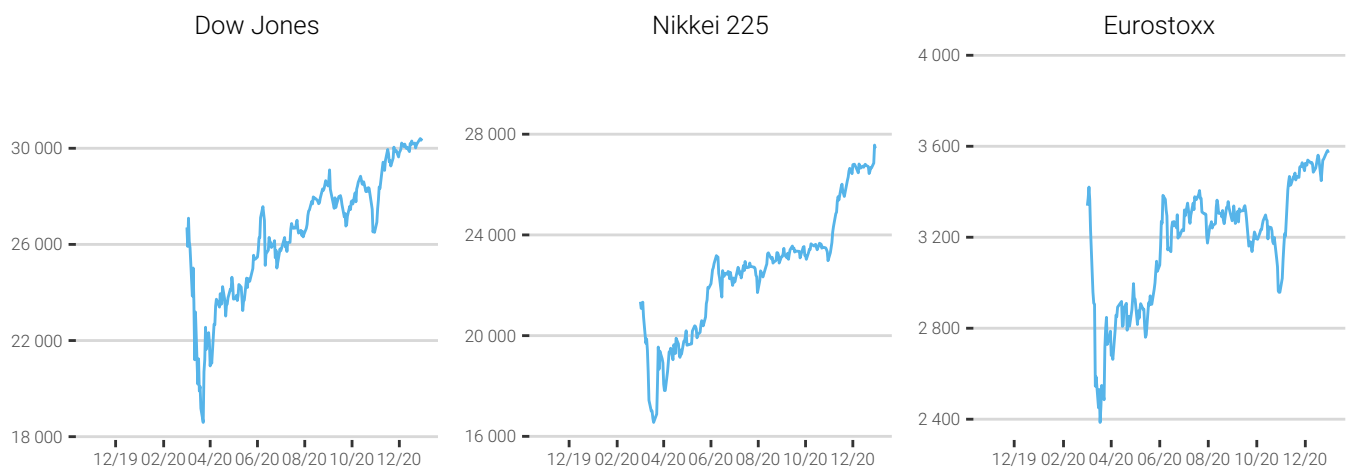
Source : Banque Mondiale

FIG. 5. Taux de change



Source : Banque de Polynésie

FIG. 6. Indice boursiers



Source : Les Echos - Investir

TABLE 1. Tableau de bord

ENTREPRISES							
Démographie des entreprises	mars-20	juin-20	septembre-20	décembre-20	mars-21	T / T-1	T / T-4
Créations	1 813	1 490	1 221	972	706	-27,4%	-61,1%
Radiations	1 472	1 289	1 025	698	517	-25,9%	-64,9%
Stock	71 327	71 823	72 421	73 073	73 645	0,8%	3,2%
Nbr assujetties à la TVA	7 582	7 427	7 279	7 078	nd	-2,8%	-
Unité : nombre, moyenne des 12 derniers mois						Sources : ISPF, Contributions	

Production	mars-20	juin-20	septembre-20	décembre-20	mars-21	T / T-1	T / T-4
Importations de Biens d'équipement	32 966	32 360	33 210	33 508	33 398	-0,3%	1,3%
Importations de Biens intermédiaires	40 550	39 093	39 359	39 586	40 354	1,9%	-0,5%
Consommation Moyenne tension	221 126	214 162	212 951	209 666	205 038	-2,2%	-7,3%
Chambres offertes (Hotels Internationaux)	901 350	683 837	608 410	564 512	504 367	-10,7%	-44,0%
Unités : millions de F.CFP, milliers de kWh, nombre, cumul sur 12 mois						Sources : ISPF, Douanes, EDT	

Résultats	mars-20	juin-20	septembre-20	décembre-20	mars-21	T / T-1	T / T-4
Chiffre d'affaires des entreprises	914 133	864 916	831 435	807 630	nd	-2,9%	-
Exportations locales	8 826	7 411	6 538	5 623	6 215	10,5%	-29,6%
<i>Perles brutes</i>	4 040	3 262	2 723	2 390	3 128	30,9%	-22,6%
<i>Poissons</i>	1 686	1 279	1 071	854	793	-7,1%	-53,0%
Nuitées touristiques	3 388 145	2 483 090	1 864 317	1 399 283	1 039 153	-25,7%	-69,3%
Nombre de touristes	223 135	163 659	116 248	77 017	44 822	-41,8%	-79,9%
Passagers débarqués à Faa'a	338 904	252 075	180 814	120 580	nd	-33,3%	-
Unités : millions de F.CFP, nombre, cumul sur 12 mois						Sources : ISPF, Contributions, Douanes, ADT	

Emploi	mars-20	juin-20	septembre-20	décembre-20	mars-21	T / T-1	T / T-4
Nombre de salariés déclarés	66 466	65 215	64 663	64 020	nd	-1,0%	-
Nombre de salariés en Equivalent Temps Plein	57 427	55 711	54 745	53 731	nd	-1,9%	-
Demandes Emploi non satisfaites en Fin de Mois (DEFM)	12 213	10 860	10 437	10 470	nd	0,3%	-
Offres d'emploi normal	3 502	3 017	2 793	2 397	nd	-14,2%	-
Unités : nombre, cumul/moyenne des 12 derniers mois						Sources : ISPF, CPS, SEFI	

MENAGES							
Revenu	mars-20	juin-20	septembre-20	décembre-20	mars-21	T / T-1	T / T-4
Salaire Moyen en équivalent temps plein	329 046	330 290	332 283	334 177	nd	0,6%	-
Masse salariale	56 701	55 196	54 604	53 867	nd	-1,3%	-
Unités : F.CFP, millions de F.CFP, moyenne des 12 derniers mois						Sources : ISPF, CPS	

Consommation	mars-20	juin-20	septembre-20	décembre-20	mars-21	T / T-1	T / T-4
Importations de Produits alimentaires	45 868	45 977	45 757	44 605	44 115	-1,1%	-3,8%
Importations de Biens de consommation	30 113	28 417	27 974	27 886	27 986	0,4%	-7,1%
Chiffre d'affaires Commerces détails	235 165	229 629	226 064	226 064	nd	-	-
Indice des prix	107,78	107,8	107,5	107,3	107,1	-0,2%	-0,6%
Importations de Produits énergétiques	23 178	21 394	19 802	16 677	14 838	-11,0%	-36,0%
Consommation électricité basse tension	261 146	259 907	261 777	262 137	260 005	-0,8%	-0,4%
Importations de Produits de l'industrie automobile	18 573	17 463	15 513	14 711	15 537	5,6%	-16,3%
Nombre d'immatriculations (VP)	5 090	4 743	4 643	3 973	4 341	9,3%	-14,7%
Unités : millions de F.CFP, indice base 100 2008, milliers de kWh, nombre cumul/moyenne des 12 derniers mois						Sources : ISPF, Douanes, Contributions, DTT	

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES - DONNÉES BRUTES - 1er TRIMESTRE 2021							
	PIB (provisoire)		Indice des prix à la conso.	Taux de chômage	Taux directeur	Dernier changement	
	Var. /3 mois	Var. /1 an	Var. /1 an	Fin de trim	Banques Centrales		
Etats-Unis	1,6%	6,4%	2,6%	6,0%	0,25%		15/3/20
Zone Euro	-0,6%	-1,8%	1,3%	8,1%	0,0%		10/03/16
France (1)	0,4%	1,5%	1,1%	nd	0,0%		10/03/16
Japon	-1,6%	-1,0%	-0,2%	2,6%	-0,1%		29/01/16
Australie	1,8%	1,1%	1,1%	5,6%	0,1%		01/12/20
Nouvelle-Zélande	1,6%	2,4%	1,5%	4,7%	0,25%		16/03/20
Chine (2)	0,6%	18,3%	0,4%	5,3%	3,85%		20/04/20

(1) les Départements d'Outre-Mer sont inclus pour le taux de chômage et l'indice des prix
(2) Taux de chômage urbain (seul taux officiel)

Source : Eurostat, instituts statistiques nationaux, banques centrales, missions économiques, OCDE

Méthodologie

Indice emploi salarié marchand : cet indice est réalisé mensuellement et calculé à partir de l'exploitation avancée des déclarations de main-d'œuvre à la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS). Ces déclarations sont obligatoires pour tous les salariés dépendant du régime général des salariés. Ces indices (base 100 en janvier 2000) permettent de calculer et de comparer facilement les évolutions entre deux périodes données.

Les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce, de l'hôtellerie-restauration et des autres services constituent une estimation de l'emploi salarié marchand. L'emploi salarié de ces secteurs représente 90 % du secteur marchand et deux tiers de l'emploi salarié total déclaré.

Les secteurs de l'agriculture, les administrations, l'éducation, la santé et l'action sociale, les services collectifs, sociaux et personnels et les activités domestiques sont exclus des estimations du fait de leurs structures particulières (prédominance de très petites entreprises ou d'administrations importantes) et de leurs régimes spécifiques de déclaration (retards tolérés ou déclarations trimestrielles).

Pour les trois derniers mois et en cas d'absence de déclaration de l'employeur, ces déclarations manquantes sont estimées à partir de l'évolution moyenne de l'emploi salarié des établissements déclarant à la CPS deux mois d'affilée suivant les tailles et secteurs d'activité. Ces séries sont ensuite corrigées par variations saisonnières.

Correction des variations saisonnières (CVS) : l'évolution d'une série statistique se décompose en trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique utilisée pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Tableau de bord : les données sont calculées en moyenne mobile ou glissante sur douze mois, ce qui permet de lisser une série de valeurs exprimées en fonction du temps (série chronologique) en éliminant les fluctuations les moins significatives et de lisser le phénomène étudié en noyant les valeurs extrêmes dans une masse de données davantage représentative d'une tendance moyenne. Cette moyenne est également dite mobile parce qu'elle est recalculée de façon perpétuelle, dès lors qu'une nouvelle donnée intègre la série en venant remplacer la plus ancienne, modifiant ainsi la date de référence.

Sources

Chaque trimestre, la publication « Points Conjoncture Te Avei'a » fait la synthèse de la conjoncture locale, reprenant l'évolution de l'ensemble des indicateurs de conjoncture économique et sociale. Ces indicateurs sont issus des enquêtes de l'ISPF, mais aussi de nombreux organismes qui collectent des informations chiffrées sur les domaines de leur compétence.

Caisse de prévoyance sociale (CPS) : gère l'ensemble des déclarations de main-d'œuvre du régime général des salariés à partir desquelles les statistiques de l'emploi salarié sont réalisées.

Direction des douanes : reçoit l'ensemble des déclarations de marchandises entrant ou sortant du territoire. Ces données sont traitées par l'ISPF pour en tirer des indicateurs d'échanges de marchandises avec les autres pays et analyser les flux en importations comme en exportations.

Direction des impôts et des contributions publiques (DICP) : traite les déclarations TVA à partir desquelles l'ISPF mesure l'évolution des chiffres d'affaires des entreprises par secteur d'activité.

Direction des transports terrestres (DTT) : gère les immatriculations des véhicules et fournit les statistiques à l'ISPF.

Électricité de Tahiti (EDT) : principal opérateur pour la fourniture d'énergie électrique en Polynésie française, il transmet les statistiques de production et consommation d'électricité à l'ISPF.

Port autonome de Papeete : cet établissement public à caractère industriel et commercial gère la zone portuaire. Il identifie les navires faisant escale en Polynésie française et dénombre leurs passagers et membres d'équipage.

Service de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle (SEFI) : réceptionne les demandes et offres d'emploi qui permettent de réaliser le suivi statistique du marché du travail.

Synthèse économique : Les indicateurs permettant de suivre l'évolution de la conjoncture internationale sont extraits des sources suivantes : Banque de Polynésie, site du journal « Les Échos » sur les places boursières (bourse.lesechos.fr), instituts statistiques nationaux, banques centrales, missions économiques, Banque mondiale, OCDE et Eurostat.

Télécharger les données

 Télécharger toutes les données au format Excel

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Conjoncture
Numéro	1260
Auteur de la publication	Della SIU
Rédacteur en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépôt légal	Juin 2021
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2021 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	2118-478X